|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli - 1/3 | fÉVRIER 2019 |
| Des réfugiés enfermés dans des conditions cruelles et inhumaines | |
| Australie | |
| Abdul Aziz Muhamat | |

|  |
| --- |
| En 2013, alors qu’il était âgé de 19 ans, Abdul Aziz Muhamat a décidé de fuir son pays ravagé par la guerre, le Soudan. Après avoir tenté d’atteindre l’Australie en bateau pour y trouver refuge, il a été directement transféré vers un centre de détention sur l’île de Manus, où il est bloqué en raison de la politique australienne de détention extraterritoriale des réfugié**·**e**·**s. Celle-cia pour conséquence l’enfermement de centaines d’hommes réfugiés et demandeurs d’asile dans des conditions cruelles et dégradantes en Papouasie-Nouvelle-Guinée depuis cinq ans.  Aziz Muhamat, réfugié et défenseur des droits humains reconnu, est l’une des principales voix qui dénoncent les conditions déplorables dans les camps de détention. Au moyen de son téléphone portable, Abdul Aziz Muhamat partage des informations, des photos et des messages vocaux par WhatsApp pour exposer la réalité cruelle de la politique australienne en matière d’immigration.  Des demandeurs d’asile et des réfugiés ont été envoyés sur l’île de Manus dans le cadre d’un accord bilatéral entre l’Australie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, où sont détenus près de 800 d’entre eux, répartis principalement dans trois camps distincts sur l’île de Manus.  Les autorités australiennes affirment que leur politique de traitement des demandes d’asile à l’étranger décourage les passeurs et « sauve des vies » en protégeant ceux qui auraient autrement entrepris la périlleuse traversée pour atteindre le pays. La réalité est tout autre. Le gouvernement australien fait preuve d’une cruauté injustifiable dans sa gestion des centres de détention, où des réfugiés ont été victimes de graves violences à plusieurs reprises. Cependant, il refuse de reconnaître publiquement que cette politique de détention et de traitement des réfugiés hors de ses frontières constitue de fait une mesure punitive et expose des milliers d’hommes, de femmes et d’enfants à des violences systématiques sur les îles de Manus et Nauru. |

|  |
| --- |
| Proposition et revendications en français |
| **Veuillez écrire une lettre courtoise** en anglais ou français **au Premier ministre australien** et appelez à ce que :   * Abdul Aziz Muhamat puisse mener son travail légitime en faveur des droits humains sans être à nouveau arrêté, intimidé ou menacé ; * le gouvernement australien mette fin à la délocalisation du traitement des demandes d’asile et qu’il transfère Abdul Aziz Muhamat et l’ensemble des réfugié·e·s et personnes en quête d’asile vers l’Australie ou un pays tiers sûr. |
|  |
| **🡪** Utilisez la **formule d’appel** : Dear Prime Minister, / Monsieur le Premier ministre, |
|  |
| **🡪** Vous trouverez un **modèle de lettre en français** **à la page 4.** |

**🡪 Taxe postale:** Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

|  |  |
| --- | --- |
| LETTRE COURTOISE AU PREMIER MINISTRE AUSTRALIEN | COPIE À |
| Hon Scott Morrison MP  PO Box 6022 House of Representatives Parliament House Canberra ACT 2600 AUSTRALIE | Ambassade d’Australie Wallstrasse 76-79 D-10179 Berlin Allemagne  Fax: 004930 / 880 08 83 10 E-mail: [info.berlin@dfat.gov.au](mailto:info.berlin@dfat.gov.au) |

|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli -2/3 | fÉVRIER 2019 |
| Un défenseur des droits humains en détention depuis plus d'une année | |
| Russie | |
| Oyoub Titiev | |

|  |
| --- |
| Oyoub Titiev, éminent défenseur des droits humains tchétchène et responsable du bureau de Grozny de l’ONG russe Memorial, se trouve en détention depuis son arrestation par la police, le 9 janvier 2018, pour possession de stupéfiants, une accusation forgée de toutes pièces. Depuis son arrestation, plus de 30 audiences ont été consacrées à son dossier au tribunal municipal de Chali. Oyoub s’est vu refuser systématiquement une libération sous caution et sa détention a été prolongée à plusieurs reprises. La dernière prolongation en date prévoit qu'il reste en détention jusqu'au 22 mars 2019. Cet homme est un prisonnier d’opinion et doit par conséquent être libéré immédiatement et sans condition.  Le 9 janvier 2019 a marqué le premier anniversaire de la mise en détention d'Oyoub. Alors que son procès touche à sa fin, il encourt jusqu'à 10 ans de prison. |

|  |
| --- |
| Proposition et revendications en français |
| **Veuillez écrire une lettre courtoise** en russe, anglais ou français **au procureur général** et demandez à ce qu'Oyoub Titiev soit relâché immédiatement et sans condition et que toutes les charges retenues contre lui soient abandonnées, car il s'agit d'un prisonnier d'opinion, détenu uniquement en raison de ses activités légitimes de défense des droits humains. |
|  |
| **🡪** Utilisez la **formule d’appel** : Dear Prosecutor General, / Monsieur le Procureur général, |
|  |
| **🡪** Vous trouverez un **modèle de lettre en français** **à la page 5.** |

**🡪 Taxe postale:** Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

|  |  |
| --- | --- |
| Lettre courtoise AU  PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE | Copie À |
| Yurii Chaika Prosecutor General’s Office Ul. B. Dmitrovka, d.15a 125993 Moscow GSP-3, Fédération de Russie  Fax : +7 49 59 87 58 41 / +7 49 56 92 17 25 | Ambassade de la Fédération de Russie Brunnadernrain 37 3006 Berne  Fax: 031 352 55 95 E-mail: [rusbotschaft@bluewin.ch](mailto:rusbotschaft@bluewin.ch) |

|  |
| --- |
| ACTION DE SOLIDARITE |
| Oyoub Titiev est également un ancien professeur d'éducation physique. L'exercice fait partie de sa vie quotidienne. Même en détention, il fait du jogging à l'intérieur d'une salle de sport de six mètres carrés. Vous pouvez exprimer votre solidarité envers Oyoub en courant ou en marchant en affichant le slogan « Liberté pour Oyoub Titiev ». Vous pouvez participer à un marathon ou un événement sportif programmé dans votre ville, ou essayer d'en organiser un, pourquoi pas en impliquant des athlètes de renom. Assurez-vous de filmer ou de prendre des photos que nous pourrons ensuite partager, notamment avec Oyoub Titiev, qui sera ravi d'apprendre que les sympathisant·e·s d'Amnesty International restent en forme tout en le soutenant !  Langues : russe, anglais ou votre propre langue |

|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli - 3/3 | fÉVRIER 2019 |
| Libérer les défenseures des droits des femmes ! | |
| Arabie saoudite | |
| Loujain al Hathloul, Iman al Nafjan et Aziza al Yousef, Samar Badawi et Nassima al Sada | |

|  |
| --- |
| Loujain al Hathloul, Iman al Nafjan et Aziza al Yousef sont détenues par les autorités saoudiennes depuis mi-mai 2018. Ces trois militantes sont des figures emblématiques de la lutte pour le droit des femmes de conduire, la fin de la discrimination à l'égard des femmes et la suppression du système de tutelle masculine en Arabie saoudite. Depuis leurs arrestations, deux autres défenseures des droits des femmes, Samar Badawi et Nassima al Sada, ont également été placées en détention.  Les cinq femmes auraient été victimes de harcèlement sexuel, de torture et d'autres formes de mauvais traitements en détention, au cours de leurs interrogatoires. D'après trois témoignages distincts qu'a obtenu Amnesty International, plusieurs militant·e·s auraient été électrocuté·e·s et fouetté·e·s à de multiples reprises, à tel point que certain**·**e**·**s étaient incapables de marcher ou de se tenir debout. Selon un témoignage, l'une des femmes détenues aurait subi des actes de harcèlement sexuel de la part des personnes chargées de l'interroger, qui portaient des masques. Les autorités carcérales auraient enjoint aux militants et militantes incarcérés de ne rien raconter à leurs proches au sujet des actes de torture et des procédures de la prison.  Amnesty International craint que Loujain al Hathloul, Iman al Nafjan, Aziza al Yousef, Samar Badawi et Nassima al Sada soient inculpées et jugées par le Tribunal pénal spécial, notoirement injuste. Ce tribunal chargé des affaires liées au terrorisme a été utilisé pour juger des défenseurs des droits humains et les condamner à des peines de prison très sévères. |

|  |
| --- |
| Proposition et revendications en français |
| Veuillez **écrire une lettre courtoise** en arabe, anglais ou français **au roi et premier ministre d’Arabie saoudite**. Demandez, que les cinq défenseures des droits des femmes soient libérées immédiatement et sans condition ;  que, dans l'attente de leur libération, elles puissent sans délai contacter leurs familles et consulter les avocats de leur choix et qu’elles soient protégées de la torture et d'autres formes de mauvais traitements. |
|  |
| **🡪** Utilisez la **formule d’appel** : Your Majesty, / Sire, (Votre Majesté, dans le corps du texte) |
|  |
| **🡪** Vous trouverez un **modèle de lettre en français** **à la page 6.** |

**🡪 Taxe postale:** Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

|  |  |
| --- | --- |
| Lettre courtoise À | Copie À |
| ROI D’ARABIE SAOUDITE ET PREMIER MINISTRE His Majesty King Salman bin Abdul Aziz Al Saud The Custodian of the two Holy Mosques Office of His Majesty the King Royal Court, Riyadh Arabie saoudite  Fax (via le ministère de l’Intérieur): +966 11 403 3125 (merci de vous montrer persévérant)  Twitter : @KingSalman | COMMISSION DES DROITS HUMAINS Dr Bandar Mohammed Abdullah al-Aiba North Ring Road, Exit 2 PO Box 58889 Riyadh 11515 Arabie saoudite  Fax : +966 11 4185101 Email : [info@hrc.gov.sa](mailto:info@hrc.gov.sa)  Twitter : @HRCSaudi   AMBASSADE DU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE Kirchenfeldstrasse 64 3005 Berne  Fax: 031 351 45 81 E-mail: [saudia.be@bluewin.ch](mailto:saudia.be@bluewin.ch) |

Expéditeur:

Hon Scott Morrison MP

PO Box 6022

House of Representatives

Parliament House

Canberra ACT 2600

AUSTRALIE

Lieu et date :

Sujet : Abdul Aziz Muhamat

Monsieur le Premier ministre,

Le soudanais Aziz Muhamat, réfugié et défenseur des droits humains reconnu, a fui son pays en 2013 pour rejoindre l’Australie en bateau dans le but d’y trouver refuge. Il a été directement transféré vers un centre de détention sur l’île de Manus. Depuis lors il y est enfermé - ensemble avec de centaines d’hommes réfugiés et demandeurs d’asile - dans des conditions cruelles et dégradantes.

Aziz Muhamat est l’un des principaux porte-paroles qui dénoncent les conditions déplorables dans les camps de détention. Pour cette raison, il est régulièrement menacé et intimidé.

Cette situation me préoccupe beaucoup et je vous exhorte, Monsieur le Premier ministre, **qu’Abdul Aziz Muhamat puisse mener son travail légitime en faveur des droits humains sans être de nouveau arrêté, intimidé ou menacé**.

J’appelle au gouvernement australien de **mettre fin à la délocalisation du traitement des demandes d’asile** et **de transférer Abdul Aziz Muhamat et l’ensemble des réfugié·e·s et personnes en quête d’asile vers l’Australie ou un pays tiers sûr**.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'Australie ont toutes deux ratifié la Convention de Genève sur les réfugiés et doivent par conséquent veiller à ce que les demandeurs d'asile aient accès à une procédure d'asile complète et efficace et ne soient pas détenus de manière arbitraire.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Ambassade d’Australie, Wallstrasse 76-79, D-10179 Berlin, Allemagne

Fax: 004930 - 880 08 83 10 / E-mail: info.berlin@dfat.gov.au

Expéditeur:

Yurii Chaika

Prosecutor General’s Office

Ul. B. Dmitrovka, d.15a 125993 Moscow

GSP-3, Fédération de Russie

Lieu et date :

Sujet : Oyoub Titiev

Monsieur le Procureur général,

Oyoub Titiev, défenseur des droits humains, se trouve en détention depuis son arrestation par la police le 9 janvier 2018, pour possession de stupéfiants, une accusation forgée de toutes pièces.

Depuis son arrestation, plus de 30 audiences ont été consacrées à son dossier au tribunal municipal de Chali. Oyoub s’est vu refuser systématiquement une libération sous caution et sa détention a été prolongée à plusieurs reprises. La dernière prolongation en date prévoit qu'il reste en détention jusqu'au 22 mars 2019. Alors que son procès touche à sa fin, il encourt jusqu'à 10 ans de prison.

Cette situation me préoccupe beaucoup et je vous demande, Monsieur le Procureur général, de **libérer Oyoub Titiev immédiatement et sans condition** et d’abandonner toutes les charges retenues contre lui, car **il s'agit d'un prisonnier d'opinion**, détenu uniquement en raison de ses activités légitimes de défense des droits humains.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Procureur général, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Ambassade de la Fédération de Russie, Brunnadernrain 37, 3006 Berne

Fax: 031 352 55 95 / E-mail: rusbotschaft@bluewin.ch

Expéditeur:

His Majesty King Salman bin Abdul Aziz Al Saud

The Custodian of the two Holy Mosques

Office of His Majesty the King

Royal Court, Riyadh

Arabie saoudite

Lieu et date :

Sujet : Loujain al Hathloul, Iman al Nafjan et Aziza al Yousef, Samar Badawi et Nassima al Sada

Sire,

Par cette lettre, je me permets d'exprimer ma préoccupation quant à la situation des cinq défenseures des droits humains en détention, Loujain al Hathloul, Iman al Nafjan, Aziza al Yousef, Samar Badawi et Nassima al Sada.

Les cinq femmes auraient été victimes de harcèlement sexuel, de torture et d'autres formes de mauvais traitements en détention, au cours de leurs interrogatoires.

Les autorités carcérales auraient enjoint aux militants et militantes incarcéré·e·s de ne rien raconter à leurs proches au sujet des actes de torture et des procédures de la prison.

Il est à craindre que Loujain al Hathloul, Iman al Nafjan, Aziza al Yousef, Samar Badawi et Nassima al Sada soient inculpées et jugées par le Tribunal pénal spécial. Ce tribunal chargé des affaires liées au terrorisme a été utilisé pour juger des défenseurs des droits humains et les condamner à des peines de prison très sévères.

Cette situation me préoccupe beaucoup et je vous demande, Votre Majesté, de **libérer immédiatement et sans condition ces cinq femmes**.

Je vous demande également de garantir qu’elles puissent **dans l'attente de leur libération sans délai contacter leurs familles et consulter les avocats** de leur choix et **qu’elles soient protégées de la torture et d'autres formes de mauvais traitements**.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Votre Majesté, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Dr Bandar Mohammed Abdullah al-Aiba, North Ring Road, Exit 2, PO Box 58889, Riyadh 11515, Arabie saoudite

Fax : +966 11 4185101 / Email : info@hrc.gov.sa

Ambassade du Royaume d'Arabie saoudite, Kirchenfeldstrasse 64, 3005 Berne

Fax: 031 351 45 81 / E-mail: saudia.be@bluewin.ch